

VILLE DE WATERLOO
COMITÉ CONSULTATIF D'ENVIRONNEMENT

PROCÈS-VERBAL CCE 03-2026
Réunion du 26 août 2026, 16h30

Présence et quorum :

Présents :

Mme Barbara Verhoef, conseillère municipale et présidente du comité
M. Pascal Russell, maire
M. Pierre-Paul Foisy, conseiller municipal
Mme Si-Lian Ruel, citoyenne

Absent:

M. Loïc St-Onge, citoyen
Mme Jessica Dupont, citoyenne

Également présents :

M. Marc Cournoyer, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, secrétaire du CCE
M. Patrick Labrosse, inspecteur, urbanisme et environnement

1. Ouverture de l'assemblée (CCE 2026-036)

L'ouverture de la réunion est proposée par Mme Verhoef. Mme Verhoef a ouvert la séance à 16h43.

-ADOPTÉ-

2. Adoption de l'ordre du jour (CCE 2026-037)

Il est proposé par Mme Verhoef et appuyé d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2026
4. Déclaration d'intérêt
5. Équipe Teams (P. Labrosse)
6. Retour Budget participatif 2026-2027 (P. Labrosse)
7. Affichage Parc du Lac Waterloo (M. Cournoyer)
8. Retour Politique de l'arbre (P. Labrosse)

9. Varia

- 1- Retour Arbres pour HDV (P. Labrosse)
- 2- ALW et jardins de pluie (P. Labrosse)

10. Prochaine réunion : 14 octobre 2026

11. Levée de l'assemblée

-ADOPTÉ-

3. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2026

(CCE 2026-038)

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été envoyé aux membres du comité et qu'il n'y a pas d'anomalie ni de modification à signaler;

Il est proposé par Mme Ruel, et résolu à l'unanimité :

Que le CCE adopte le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2026.

-ADOPTÉ-

4. Déclaration d'intérêt

(CCE 2026-039)

Personne ne déclare son intérêt dans les dossiers prévus à l'ordre du jour.

5. Équipe Teams

(CCE 2026-040)

M. Labrosse a créé un groupe Teams pour le partage des documents.

Il est mentionné par la majorité des membres que cet outil, quoique intéressant, ne fonctionne pas bien, qu'il est difficile d'établir la connexion et son utilisation n'est pas intuitif.

Il est proposé à l'unanimité de revenir à l'ancien fonctionnement par courriel classique pour le partage de documents.

6. Retour sur le budget participatif 2026-2027

(CCE 2026-041)

M. Labrosse fait un retour sur le processus de sélection populaire fait de concert avec le service des communications.

Le projet retenu par vote populaire est : « Le parc Robinson et ses arbres » proposé par Mme Audrey D'Anjou, qui a récolté 68.82 % des votes.

Les membres du CCE désirent féliciter Mme D'Anjou et tous les participants pour la qualité exceptionnelle des projets proposés.

Le service de l'environnement conjointement avec le service des travaux publics vont prochainement procéder à la commande des arbres.

Les travaux d'aménagement et de plantation se feront cet automne.

7. Affichage parc du lac Waterloo

(CCE 2026-042)

M. Cournoyer donne un suivi aux membres du CCE concernant la modification de l'affichage pour le parc du lac Waterloo.

À la suite de la modification toponymique du nom de ce parc (anciennement plage de Waterloo, maintenant parc du Lac Waterloo) il faut modifier les affiches de signalisation routière municipales.

M. Cournoyer démontre les propositions de modifications proposées par notre entrepreneur en affichage.

Point d'information seulement.

8. Retour, politique de l'arbre

(CCE 2026-043)

M. Labrosse explique qu'il a débuté à colliger idées et documents pour la mise à niveau de la politique de l'arbre qui fut adoptée le 9 avril 2024.

Lors de la séance du CCE de juin au point # CCE 2026-031, il fut proposé aux membres d'apporter leur suggestion de modification pour la nouvelle mouture de la politique.

À date, M. Labrosse a seulement reçu les suggestions de Mme Ruel.

M. Cournoyer invite les autres membres du CCE à faire parvenir leurs idées de modification ou bonification d'ici l'automne pour faciliter la rédaction de la mise à jour pour le printemps prochain.

-ADOPTÉ-

9. Varia

(CCE 2026-044)

- Retour, arbres pour l'hôtel de Ville

M. Labrosse présente le « Répertoire des arbres et arbustes ornementaux » préparé par Hydro Québec aux membres du CCE. Ce tome, étant particulièrement bien réalisé, pourrait être d'une grande aide afin de déterminer les essences à considérer pour le remplacement des arbres perdus dernièrement

sur le terrain de l'hôtel de Ville. M. Labrosse a déjà fait une présélection des arbres souhaitable sur notre terrain. Il attend les suggestions des membres pour déterminer nos choix. Les membres du CCE sont invités à consulter ce guide.

- ALW et jardins de pluie

M. Labrosse informe les membres du CCE que nous avons été approchés par Action Lac Waterloo pour l'implantation de 3 jardins de pluie sur des terrains de la Ville. Cette offre serait sans dépenses pour la Ville, sauf pour la participation des ouvriers des travaux publics pour les travaux. Des détails demeurent à terminer afin de présenter un projet concret au conseil de la Ville.

- Protection de la bande riveraine, parc du lac Waterloo

À la suite des discussions au point # 7 (CCE 2026-041), les membres du CCE discutent de l'accès à la « plage » de ce parc. Effectivement, plusieurs affiches existantes dans ce parc mentionnent que la baignade est interdite. Cette interdiction découle du fait que la Ville a énormément de difficulté à trouver des candidats pour être sauveteurs lors de la période estivale. Si la Ville n'a pas de sauveteurs, il est interdit d'autoriser la baignade.

Cependant, la Ville maintient un accès à la « rive » ce qui pourrait possiblement être perçu comme un message contradictoire pour les utilisateurs de ce parc, autorisant indirectement un espace de baignade.

M. Labrosse précise que l'obtention d'autorisations auprès de l'environnement pour le réaménagement d'une « plage » seraient plus que probablement difficiles, compliqués et onéreux.

Il est proposé par M. Russell et approuvé à l'unanimité par les membres du CCE de recommander au conseil municipal de déterminer une orientation précise quant au futur du parc du lac Waterloo, soit d'aménager un espace de baignade « plage » et d'assurer une sécurité aux utilisateurs ou soit de renaturaliser la rive et effectivement retirer l'accès à la baignade aux utilisateurs.

-ADOPTÉ-

10. Prochaine réunion : 14 octobre 2026

(CCE 2026-045)

Personne ne signale son indisponibilité.

11. Levée de l'assemblée

(CCE 2026-046)

Il est proposé par M. Russell et appuyé à l'unanimité de lever la séance. L'assemblée est fermée à 17h38.

Barbara Verhoef
Présidente du CCE

Marc Cournoyer, directeur, Service de l'urbanisme et de
l'environnement, secrétaire du CCE